



La commune de Manduel recrute

Dans le cadre d'emplois des techniciens territoriaux

Emploi permanent à temps complet

Directeur-trice du service technique (H/F)

Fonction :

Placé(e) sous l'autorité du directeur général des services, le/la responsable du service technique est en charge notamment des travaux réalisés en régie. Ainsi, il/elle planifie et coordonne l'ensemble des travaux de création, d'aménagement et d'entretien au sein du domaine communal réalisés par les employés municipaux.

Par ailleurs, il/elle supervise les opérations de contrôle, d'entretien et de maintenance des équipements et bâtiments de la collectivité, assurées par les prestataires sous contrat avec la commune.

Il/elle participe également à l'élaboration des dossiers techniques de consultation des entreprises lorsque les marchés publics portent sur les domaines de compétence du service technique.

Les interlocuteurs :

Personne de terrain, assistée d'un secrétariat, il/elle assure l'encadrement d'une quinzaine d'agents et coordonne les travaux relevant des domaines suivants :

- ✓ La maintenance et la réfection des bâtiments,
- ✓ La création et l'entretien de tous les espaces verts (parcs, jardins, fossés, fleurissement, stades, etc.),
- ✓ La propreté de l'espace public communal,
- ✓ L'installation et la maintenance du mobilier urbain et de la signalisation routière,
- ✓ Les petits travaux de voirie,
- ✓ Les logistiques de matériel et de personnel communal lors des fêtes et cérémonies.

Force de proposition sur ces sujets, le/la responsable du service technique est orienté(e) dans ses actions par les élus en charge des travaux, qui établissent les priorités d'action et expriment les attentes politiques, et par le directeur général des services.

Il/elle sera amené(e) à travailler avec les entreprises prestataires de la commune intervenant notamment dans les domaines de la voirie, des espaces verts et des bâtiments, la direction générale des services techniques de Nîmes Métropole et ses prestataires, les services techniques des communes voisines, les différents opérateurs de réseau, les entreprises amenées à réaliser des chantiers sur le domaine public. Il/elle sera également en contact avec les utilisateurs des bâtiments publics (enseignants, associations, etc.) et les usagers de la commune pour les domaines de compétence qui le/la concernent.

Détail des missions :

- ✓ Diagnostiquer et contrôler l'ensemble du patrimoine ;
- ✓ Garantir la sécurité et la conformité de l'ensemble des équipements de la collectivité (bâtiments, voirie, espaces publics, jeux et équipements sportifs, mobilier urbain, signalisation urbaine et routière, lutte contre les incendies, etc.) ;
- ✓ Identifier les travaux à réaliser mais aussi prendre en compte les demandes provenant des élus, des services, des usagers, recenser celles pouvant être effectuées en régie et celles nécessitant l'intervention de prestataires ;
- ✓ Définir les priorités des tâches et planifier leur réalisation, en coordination avec les objectifs définis par les élus référents ; assurer la gestion et le suivi de cette réalisation notamment par une forte présence sur le terrain ; rendre compte de la planification et de la réalisation effective de ces travaux aux élus référents et à la direction générale ;
- ✓ Organiser une programmation des travaux périodiques et élaborer un planning annuel de ces chantiers ;
- ✓ Assurer l'organisation et la logistique des fêtes et cérémonies, comprenant notamment l'évaluation précise des besoins, la demande des prêts de matériel auprès des partenaires de notre commune, l'établissement des déclarations réglementaires auprès des différentes administrations, l'installation des équipements nécessaires, le maintien en propreté des lieux et la mise en place d'astreintes d'intervention, la désinstallation des équipements à l'issue de la manifestation et la restitution des prêts ;
- ✓ Dans le cadre de la protection du patrimoine communal et du respect de la réglementation, assurer le suivi des travaux effectués par les sociétés intervenant sur le domaine public ;
- ✓ S'assurer que les agents du service travaillent dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité ;
- ✓ Veiller à la gestion et à l'entretien des locaux techniques et du parc matériel du service : véhicules, équipements, stock de pièces détachées ;
- ✓ Organiser le service pour qu'il réponde aux attentes politiques et réglementaires, élaborer les fiches de poste des agents ;
- ✓ Réaliser les entretiens annuels d'évaluation des agents, établir le plan de formation (formations obligatoires, formations de professionnalisation) ;
- ✓ Préparer le budget annuel de fonctionnement du service, assister les élus dans la préparation des budgets d'investissement notamment par la demande de devis auprès d'entreprises ;
- ✓ Coordonner les achats de fonctionnement du service dans le respect de l'enveloppe budgétaire octroyée, émettre directement ou contrôler les bons de commande générés par le service, approuver les factures des entreprises après contrôle des prestations réalisées.

Profil recherché :

Le/la candidat(e) devra justifier :

- ✓ D'une grande expérience de la gestion des services techniques municipaux et/ou de la conduite de travaux sur des chantiers significatifs,
- ✓ D'une forte capacité à encadrer et à organiser des équipes pluridisciplinaires.

Compte-tenu de la taille de la collectivité et de l'effectif du service, le/la candidat(e) sera une personne de terrain, qui saura « faire faire », mais aussi « faire » en cas de nécessité.

Il/elle devra également avoir des facilités rédactionnelles et une bonne connaissance des outils informatiques, notamment en matière de traitement de texte, tableur, messagerie.

Autorité naturelle, discrétion, dynamisme, capacité à rendre compte sont des qualités qu'il/elle saura mettre en évidence. Il/elle devra également faire preuve de disponibilité, des interventions ou des astreintes étant à prévoir certains soirs ou week-ends.

Le/la candidat(e) sera prioritairement titulaire de la fonction publique (cadre d'emploi des techniciens territoriaux) mais les candidatures de personnes non titulaires de la fonction publique seront étudiées.

La rémunération est composée du traitement indiciaire, d'un régime indemnitaire et d'un 13^{ème} mois. La collectivité est affiliée au CNAS.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à M. Philippe Falanga, directeur général des services, au 04.66.20.79.83.

Les candidatures doivent être adressées à l'attention de Monsieur le Maire de Manduel, Hôtel de Ville, CS 20014, 30129 Manduel, ou par courriel à mairie@manduel.fr . Elles devront parvenir à la commune au plus tard le vendredi 18 septembre 2020.